

AVIS PUBLIC

DEMANDE DE DÉROGATION MINEURE

AVIS est par la présente donné que le conseil municipal statuera sur une demande de dérogation mineure au *Règlement de zonage 1101*, lors de la séance ordinaire qui aura lieu le **14 mars 2023** à la salle du conseil située au 1580, chemin du Fer-à-Cheval à Sainte-Julie à 19 h 30. Tout intéressé pourra se faire entendre par le conseil relativement à cette demande.

DEMANDE N° 23-01: 528, rue des Capucines - Zone H-217

Cette demande a pour but d'autoriser :

L'implantation d'un garage détaché à 0,78 mètre de la limite latérale gauche de terrain, plutôt qu'un mètre, tel que prescrit par l'article 4.2.2.3 du Règlement de zonage 1101;

Cet immeuble porte le numéro de lot 5 880 476 du Cadastre du Québec.

Le présent avis est publié conformément aux dispositions prévues à cet effet à l'article 145.6 de la *Loi sur l'aménagement et l'urbanisme*.

DONNÉ À SAINTE-JULIE, ce 20 février 2023.

La greffière de la Ville,

Nathalie Deschesnes, avocate

Publication: Babillard de l'hôtel de ville et site Internet de la Ville de Sainte-Julie, le 20 février 2023